



Journal Homepage: [-www.journalijar.com](http://www.journalijar.com)

INTERNATIONAL JOURNAL OF ADVANCED RESEARCH (IJAR)

Article DOI: 10.21474/IJAR01/23576
DOI URL: <http://dx.doi.org/10.21474/IJAR01/23576>



RESEARCH ARTICLE

LE BOOM MINIER FACE AUX MUTATIONS SOCIO- ECONOMIQUES ET SON IMPACT SUR LA DEPRAVATION MORALE

Kasongo Mokambo Freddy

1. Professeur Associé.

Manuscript Info

Manuscript History

Received: 18 March 2026
Final Accepted: 20 April 2026
Published: May 2026

Abstract

The Democratic Republic of Congo is experiencing what many call a new mining boom, comparable to past gold rushes, but centered on copper, cobalt, coltan, lithium, and tin — all vital for the global energy transition. International institutions and neighboring countries have often facilitated or profited from this extraction, turning the Congolese economy into one of resource plunder rather than sustainable development. This boom, however, has devastating consequences: violence, theft, sexual assaults, pillaging, and the abduction of local populations. Communities are treated less as human beings and more as commodities, echoing the historical slave trade, where African lives were reduced to market value. In this context, the very notion of human rights seems sidelined, as dignity, security, and development are sacrificed for global demand and profit.

"© 2026 by the Author(s). Published by IJAR under CC BY 4.0. Unrestricted use allowed with credit to the author."

Introduction:-

Nous vivons tous une situation particulière dans notre Pays, plus singulièrement dans les provinces où l'exploitation minière est intense. Il s'agit notamment des Provinces du Haut Katanga, du Lualaba, du Tanganyika, du Nord Kivu, du Maniema et du Sud Kivu, pour ne citer que celles-là. Peu importe le mode d'exploitation en cours, la situation semble similaire partout : on extrait le minerai, on le revend sur place, ou, on le charge sur les camions et on l'exporte vaille que vaille, dans des conditions très alarmantes pour ceux qui connaissent les normes exigées par les miniers. Notre objectif n'est pas de dénoncer une pratique en cours et devenue normale pour ceux qui vivent dans ces zones d'exploitation, mais d'attirer l'attention des populations sur le danger imminent d'une explosion future des catastrophes au niveau démographique, social, économique et moral pour ne citer que ces quatre variantes.

On parle en termes simples, du Boom Minier qui ne souffre d'aucune restriction sur le plan économique. Il s'agit donc d'une situation où chacun se permet par n'importe quels moyens d'extraire le plus de minerais possibles à revendre au plus pressé. Tout part de 1995 avec le gouvernement Kengo Wa Dondo qui avait reçu les injonctions de la Banque Mondiale de s'en remettre aux financiers et économistes rompus capables de fournir des capitaux et des techniques appropriées pour la relance de l'exploitation minière en RDC, à l'époque Zaïre.

Il est vrai que dans ce contexte, on ne tient compte d'aucune réglementation sur terrain, et seule la loi du plus fort prévaut. C'est ainsi que seuls les hommes armés ou ceux qui sont soutenus par l'armée ont un mot à dire et font la

loi. Les changements observés vont dans le sens du plus gagnant et du plus offrant au point où les retombées économiques sont extraverties. Socialement, on ne voit pas s'améliorer le vécu quotidien, les infrastructures indispensables sont moins aménagées, à part les routes essentielles permettant l'évacuation des produits issus de ce pillage.

Dans de telles circonstances, deux types d'économie s'affrontent : celle dépendant directement de la population soumise au creusage et au ramassage, sans aucune facilitation ni accompagnement du politique, et souvent en proie à une répression armée. Ce type d'exploitation dit artisanal ne procure certes pas les richesses annoncées par le législateur qui avait cru créer un mode dont profiterait directement la population locale ou émigrante. Les conséquences sociales de ce mode conduit ipso-facto à une dégradation des conditions de vie qui entraîne le plus souvent une dépravation des mœurs et une déchéance morale sans précédent.

Par ailleurs le type dit d'exploitation industrielle est intensif et s'appuie sur la législation en vigueur dans le Pays, toutefois, sans respect de toutes les clauses du contrat ayant permis une telle entreprise. Ici, tout se passe au niveau des animateurs politiques du Pays qui s'emploient à déterminer les règles particulières des personnalités ayant pesé dans la négociation des contrats et celles leur ayant facilité l'implantation de l'entreprise localement. Généralement, les gestionnaires se conduisent en conquistadors et n'ont aucun compte à rendre aux autorités locales. Tout leur est permis dans la mesure où leur sécurité est assurée par les éléments de l'armée nationale lourdement armés et prêts à réprimer toute tentative d'obstruction à leur vouloir. Toute présence étrangère dans leurs concessions expose à une répression exemplaire si pas à une fusillade.

A ce niveau, l'immoralité frise la haute corruption et le non-respect de la personne humaine surprise en train de contrecarrer les acteurs engagés dans une telle activité. En conséquence, au lieu de construire le pays en aménageant le territoire et en lui dotant des infrastructures adéquates, on verse dans des enrichissements sans cause. La gestion du pays est soumise à un régime garantissant ses acteurs à se préparer à une vie d'exil après le mandat. Devant une telle situation, quelles sont les attentes de la population qui espère un jour son environnement immédiat subir des changements en termes d'infrastructures, du vécu quotidien, d'intensification des moyens de transformation des produits locaux dans le domaine agro-alimentaire, le passage de l'agriculture artisanale à l'agriculture mécanisée, seule susceptible de garantir une autonomie alimentaire réelle et capable d'éradiquer la famine et de produire une véritable accumulation des richesses en réduisant ainsi la pauvreté dans le chef de la population ?

Bref Survol Historique:-

Au lendemain du déclin du pouvoir de Mobutu, la situation socio-économique du Zaïre devenait intenable. Toute tentative de sortie de ce bourbier se vouait à l'échec. Il fallait à tout prix trouver un mécanisme régulier pour une noble sortie. En 1995, s'offrit une occasion de mettre un terme à cette spirale qui avait comme signe remarquable le déclin de l'économie nationale. C'est ainsi que le gouvernement du premier ministre Kengo Wa Dondo avait prudemment commencé un programme de privatisation de différents secteurs du tissu économique parmi lesquels figurait le secteur minier, qui avait toujours été le pilier de l'économie nationale.

En effet, depuis la colonisation, l'exploitation minière avait toujours été le monopole de l'état. Le partenariat public-privé n'avait jamais été autorisé. C'est ainsi que pour se tirer de la crise qui n'était que la résultante de l'embargo imposé au régime de Mobutu pour la mauvaise gestion économique et la dictature à outrance, fallait-il recourir à une institution bancaire qui accepterait de financer l'extraction intensive des minerais bloqués dans le sous-sol.

Ainsi que l'indique ce passage, "L'idée qui présidait à cet effort était de relancer le secteur minier formel qui, par suite de facteurs exogènes (la récession économique, les fluctuations des prix sur le marché des produits de base, etc.) et la mauvaise gouvernance, était presque parvenu à un point mort"¹. Aussi, tant de voies furent ouvertes pour tenter de répondre aux attentes des populations qui s'imaginaient que la situation de guerre allait peut-être empirer la détérioration des structures sociales et économiques.

Des joint-ventures furent envisagés avec comme espérance la sortie du pays de la crise, malgré l'embargo dont il était victime. Pour illustrer cela, nous pouvons citer le cas non classique et rarement répertorié par bien d'analystes du domaine parmi les accords passés par le gouvernement Kengo. Il s'agit de " L'exploitation de la mine de cuivre

¹ Erik Kennes, Le secteur minier au Congo : Déconnexion et descente aux enfers, in : Reyntiens F., Marysse S., L'Afrique des grands lacs, le Harmattan, 2000, p. 311.

et de cobalt de Kasomba ... dirigée par le Belge George Forrest et son groupe (qui détient actuellement le plus important portefeuille minier en RDC). Ce groupe est entré dans les activités minières par un accord avec la Gécamines et l'Union Minière belge"².

En second lieu, "les droits d'exploration et d'exploitation relatifs à une concession de 13 000 kilomètres carrés sur la superficie de la parastatale Sodimico ont été attribués à Anvil Mining, une compagnie minière « junior » australienne"³. Ce qui ne put qu'empirer la descente aux enfers des sociétés minières étatiques connues depuis la nationalisation des entreprises issues de la colonisation.

Tous ces accords de joint-venture étaient pourtant conclus dans le but de remonter l'économie congolaise et résoudre un tant soit peu les problèmes cruciaux des misères généralisés dans lesquels étaient plongés les populations et plus spécifiquement les anciens travailleurs des entreprises qui n'arrivaient plus à faire face au paiement des salaires de leurs agents.

Cette situation n'était pas une particularité de la seule province du grand Katanga. Ailleurs, à l'est de la RDC, «Les droits sur les actifs de la parastatale Sominki, dans les Kivus, ont été attribués à Banro Ressources Corporation"⁴. En plus, "la parastatale Okimo a cédé des concessions sur une superficie de 2 000 kilomètres carrés à la société belgo-canadienne Mindev et une superficie de 82 000 kilomètres carrés à la société canadienne Barrick Gold Corporation"⁵.

Il faut remarquer que quand la RDC a été frappée par la guerre en 1996, les différents protagonistes de cette guerre vinrent avec l'idée de la revisitations de tous ces accords dans le dessein de faire aboutir les objectifs annoncés par le gouvernement Kengo. Hélas, rien de tel ne put se faire selon ce schéma. Un bouleversement inattendu se produisit, contrecarrant ces montages qui ne tenaient pas compte de ces nouveaux tournants. Une description détaillée émergeant des rapports de l'ONU sur l'exploitation illégale des ressources naturelles de la RDC fit changer la donne.

C'est ainsi que l'on put faire ressortir des paramètres dont l'objectif demandait une actualisation des regards et une redéfinitions des procédures visant à attribuer des contrats miniers ou l'accès à des sites miniers et à des voies commerciales d'acheminement des ressources se fondant sur les visées des belligérants et des hommes d'affaires et politiques qui étaient liés à ce que l'on nomme des réseaux de l'élite et pour lesquels les populations locales ne représentaient rien de plus importants que leurs intérêts égoïstes. Il fallait donc tourner la page .

De l'explosion démographique à la détérioration des structures sociaux:-

Dans nos villes nanties ou naissantes, on s'aperçoit vite de l'augmentation explosive de la population. Chaque matin, on remarque un afflux injustifiable des gens vers les centres villes. Que vont-ils faire, au juste, parce que, dit-on, il n'existe plus d'emploi à donner aux jeunes et durant la journée, on a difficile à marcher, voire même à rouler. Le soir, il s'observe un mouvement inverse : les arrêts des bus sont encombrés, les personnes qui rentrent à pied sont innombrables, et le lendemain et le surlendemain, les mouvements sont les mêmes.

Cependant, l'interpellation est encore plus alarmante lorsqu'on se propose de visiter quelques carrières où se pratique l'exploitation artisanale des minerais. Les populations des hommes, femmes, jeunes et enfants que l'on croise sont d'une diversité impressionnante. En termes d'habitat, on ne perçoit que les tentes de fortune et les types d'activités qui y sont exercés sont inimaginables : des hôtels, des boutiques, des kiosques, des bars, bref, tout ce qui existe comme activités en villes est aussi exercé dans les carrières.

Quelle vie y mène-t-on pour espérer un jour voir éclore un développement durable ? Tout est surprenant et l'environnement est totalement garni des activités sans lendemain attrayant. On se bouscule, on se dispute avec obstination dès lors que le gain des uns et des autres ne semble en aucun cas offrir une attente de survie salvatrice.

Par ailleurs, sur les routes internationales, ce qu'on dénombre comme engins entrant est impressionnant : des machines, des pelles, des bennes, des chargeuses, de la ferraille d'une très grande diversité. En tout état de cause,

² <http://www.inshuti.org/minierea.htm>

³ République Démocratique du Congo. Assemblée Nationale. P 5.

⁴ Ibidem.

⁵ Ibidem.

contre toute attente, tout est fait pour raser collines et montagnes pour ne laisser que des trous ou des remblais des stériles. Au demeurant, ce Boom inattendu a plus été facilité par l'entrée en jeu de la Banque Mondiale depuis 2001 en se portant garante dans la supervision de la politique minière du gouvernement congolais.

Au demeurant, cette politique ne pouvait en aucun cas être d'application tant que M'Zee Laurent Désiré Kabila était en vie. Il fallait donc l'assassiner pour accéder aux richesses minérales de la RDC dans la mesure où selon ce soldat du peuple, la richesse du Congo devrait profiter aux congolais. Qu'on se souvienne que sous le règne du soldat du peuple, le FMI avait versé un milliard de dollars USD dont la RDC avait refusé l'usage pendant toute une année et cela avait montré à la face du monde qu'il y avait moyen de fonctionner sans ces prêteurs occidentaux.

Ainsi, après la suppression de la vie de M'zee, "la stratégie générale de la Banque Mondiale en RDC a été de stimuler la croissance économique par l'activité du secteur privé, essentiellement en essayant d'attirer des investisseurs étrangers"⁶. C'était donc un mécanisme étudié et monté par la Banque Mondiale pour faire voir à la face du monde que la communauté internationale volait au secours de la RDC en mettant en branle ses opérations de prêts dont l'essentiel est présenté dans des documents appelés « Transitional Support Strategy » (TSS), dont le premier fut élaboré en 2001.

Il faudra attendre trois ans après pour qu'un second document soit élaboré et qui sera considéré comme la « feuille de route » du soutien de la Banque à la RDC de 2004 jusqu'en 2006. Il s'agit précisément dans ce second document TSS, d'un répertoire des "réformes structurelles clés que la Banque Mondiale a surveillées depuis 2001"⁷. Mais il faut noter que les différentes réformes annoncées n'avaient jamais abouti ou n'avaient été lancées que partiellement. Parmi celles qui avaient été entreprises on peut citer : "le lancement ou la restructuration de sociétés clés comme la Gécamines, la promulgation d'un nouveau Code Minier en juillet 2002 et la préparation d'un nouveau Cadastre Minier."⁸ Malgré ces différentes mesures prises par la BM, la RDC n'est jamais sortie de ses misères, par contre elle s'est davantage enlisée dans des guerres interminables avec ses voisins rwandais et ougandais qui se sont illustrés dans la spoliation des richesses de la RDC et des assassinats gratuits des populations civiles.

Quelles en ont été les conséquences ?:-

Par suite de la ruée vers le bien être garantie par l'exploitation artisanale des minerais, le niveau le plus exposé a été celui de l'habitat. Les populations se sont accrues considérablement et n'avaient jamais pensé aux conditions d'hébergement. Le logement étant devenu difficile, tout ce qui peut servir d'abris est occupé par les gens, peu importe les conditions.

L'éducation diffuse ayant pris le dessus sur la scolarisation des enfants et des jeunes, tout est permis : l'injure facile, le non-respect des personnes, l'immoralité généralisée, la concussion, etc. La précarité des conditions de vie a été précipitée par l'envoie au chômage des travailleurs de certaines sociétés parastatales dont l'illustration la plus décriée est celle de la GCM. Au juste, le retour de la BM en RDC après plus de 10 années d'absence a été son accomplissement du « programme de départs volontaires » avec une prévision de l'ordre de 43 millions USD consentie comme une enveloppe devant couvrir le paiement des agents démobilisés dans le cadre de sa stratégie de réforme de la Gécamines. Ce paiement n'incluait pas les mois de salaire impayés suite au manque des moyens financiers susceptibles de compenser ces fonds en principe détournés ou occasionnés par la mauvaise répartition des avoirs en liquidité au niveau de la trésorerie. "Ce programme a fait partir de la Gécamines 10 500 travailleurs en 2003"⁹. Ceux-ci, en échange, avaient touché des paiements pour suppression d'emploi allant de 1 900 à 30 000 USD malgré le nombre d'années de service au sein de la Gécamines. A voir le niveau de misère dans lequel avaient été maintenus les travailleurs, ces sommes paraissaient convenables pour avoir été privés de leurs salaires pendant de longues périodes.

⁶ Reconstruction efforts and governance of natural resources in the DRC. Friends of the Earth , in : DRC's natural treasures : Source of conflict or key to development ?, recueil de textes de conférence, Bruxelles, 24 novembre 2005.

⁷ Transitional support strategy paper, Banque Mondiale, rapport n° 27751, janvier 2004, p. 7

⁸ Ibidem.

⁹ Rush and ruin.; [http://www.wds.](http://www.wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2005/12/28/000090341_20051228104558/Rendered/INDEX/34558.txt)

[worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2005/12/28/000090341_20051228104558/Rendered/INDEX/34558.txt](http://www.wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2005/12/28/000090341_20051228104558/Rendered/INDEX/34558.txt)

"Mais en réalité, les contrats et les conventions sociales existants donnaient droit aux employés à un montant total de 125 millions USD au lieu de 43 millions USD"¹⁰. Sans dissimulation des faits, la plupart des travailleurs n'avaient pas touché de salaires pendant de nombreuses années et ne pouvaient trouver mieux que l'acceptation de ces sous dans lesquels ils voyaient une sorte d'affranchissement d'autant plus que moult d'entre eux étaient endettés terriblement.

Quelles dispositions prendre pour espérer se tirer de cette situation ?:-

Face à des réalités de ce type, des mesures providentielles sont à envisager, et il s'agit notamment :

- De l'application des textes autorisant et réglementant l'exploitation artisanale ;
- D'interdire l'accès en carrières des femmes et des enfants en âge scolaire et mineurs ;
- De la construction des écoles et des marchés plus adéquats susceptibles de bloquer l'invasion en carrières des marchandes et des enfants.
- Du respect et de l'application de la loi minière réglementant l'exploitation minière industrielle ;
- De rendre obligatoire aux miniers la pratique de l'agriculture mécanisée ainsi que l'encadrement des paysans à regrouper dans des coopératives agricoles bien suivies ;
- D'interdire l'exportation des minerais bruts afin d'occasionner la construction des industries d'extraction et de transformation ;
- D'obliger les miniers à coopérer davantage avec les institutions de l'enseignement supérieur pour des recherches, en vue de produire des mémoires et thèses dont l'objectif serait non seulement celui d'aider les étudiants à être plus pratiques et compétitifs, mais bien plus à permettre aux industries d'améliorer leurs rendements grâce aux résultats des recherches qu'elles demanderaient aux étudiants de mener et sur terrain et par rapport aux analyses théoriques utilisables par les industriels ;
- D'améliorer la coopération société civile et industriels dans le but de performer l'encadrement des couches sociales, la création des infrastructures répondant aux besoins réels des populations, la limitation et la réorientation adéquates des rejets et déchets polluants qui mettent mal à l'aise les populations environnantes, ainsi que l'application d'une politique d'encadrement social visant la mise sur pied des logements décentes.

Conclusion:-

A l'issue de l'analyse que nous venons d'effectuer sur l'exploitation minière en RDC ainsi que les conséquences qui s'en ont suivies dès lors qu'il est apparu que de même que l'on avait vécu dans certaines contrées du monde ce que l'on a appelé la ruée vers l'or, le cas présent a été assimilé à la ruée vers le cuivre et le cobalt ou en termes simples, le Boom minier. Sans que cela fusse hautement déclaré, les spécialistes de la mondialisation avaient déjà préparé la technologie et tous les atouts susceptibles de relancer avec la complicité de la Banque Mondiale l'économie axée sur le pillage des minerais de la RDC. Nos voisins acquis à cette cause n'avaient pas croisé les bras dans la mesure où ce vol de minerais constituait pour eux une occasion de se proclamer premier producteur de ces métaux ainsi que d'autres tels le lithium, le coltan et l'étain qui entrent en compte dans le passage à l'ère énergétique nouvelle.

Alors que ces auteurs se la coulent douce dans leurs tours d'ivoire en Europe et aux Etats-Unis d'Amérique, les populations de l'est de la RDC meurent et passent des jours et nuits entières à courir çà et là à la recherche d'un abri ou d'un logement de fortune. Tous les acheteurs de ces minerais de sang ne leur viennent plus au secours ne serait-ce que pour des raisons humanitaires. Selon eux, les criminels sont ceux qui opèrent sur terrains et non eux qui ne font qu'acheter ces matières indispensables au fonctionnement de leurs activités.

Les conséquences découlant de ces types d'activités mêlant vols, viols, pillages et séquestrations des populations n'intriguent personne et tant que l'on n'est pas concerné, on croise les bras. Un moment donné, on peut se poser la question de savoir si cette pratique n'est pas similaire à la traite des noirs longtemps vécue par des populations noires jadis assimilées à des marchandises dont la valeur n'avait rien de différente de ce que l'on accumule pour les minerais et les bêtes. En s'y penchant de plus près, on se pose la question de savoir si ce que l'on a pris l'habitude de nommer droit de l'homme a encore droit au chapitre.

A vrai dire, les populations locales, paupérisées et dépouillées sont réduites au ramassage et creusage des minerais pour leur survie. Il est même strictement interdit de leur venir en appui technique pour la découverte. L'achat des produits se fait sur base de la tricherie au niveau des balances (l'altération de la tension des ressorts ou la déclaration de fausses teneurs afin de rabattre le prix). Ainsi donc la paupérisation des populations se fait avec la bénédiction

¹⁰ République Démocratique du Congo. Gécamines. Programme de restructuration. Volet social. Rapport intermédiaire. Doc. inédit., Lubumbashi 08/10/2002, p. 5.

des autorités dirigeantes commises aux tâches de contrôle. Les personnes surprises sur les concessions des multinationales sont réprimées avec la plus grande énergie. En cas de révoltes ou de résistance, l'armée de répression est nuitamment déployée pour un carnage sans témoin oculaire.

Par ailleurs, lorsque la zone d'exploitation est trop visible, on s'emploie à agréer beaucoup d'églises du réveil dans le but d'amadouer les populations et les fragiliser afin d'être moins vindicatives. Dans cette complaisance où la complicité des responsables des confessions religieuses est latente, on laisse largement faire d'autant plus que l'aumône et la dime leur procurent la prospérité et l'enrichissement facile leur permettant de pérenniser l'entreprise à coup sûr spirituelle. Tous ces facteurs pris globalement ne constituent-ils pas une forme proche de la traite tant qu'elle concerne encore les populations noires ? La traite négrière n'est donc pas à rechercher dans l'histoire. Nos populations la vivent actuellement, savamment orchestrée par une fausse pratique démocratique fondée sur la légitimation des moyens politiques librement consentis pour asseoir le régime politique pendant 5, 10, 20 voire 30 ans de règne.

Le désastre causé par cette situation ne s'évalue pas de manière claire parce que l'on pense que l'on vit, selon toute vraisemblance, une accalmie qui n'est qu'apparente. Cette concentration des vastes populations dans les mines finira par provoquer une insécurité qu'il sera difficile à maîtriser en milieu urbain. Cette situation est si inéluctable en zone minières que partout ailleurs. Croyez-nous, en milieu de si forte concentration démographique, l'activité principale est dominée par la fornication et un désordre dans l'exercice des relations sexuelles. En conséquence, la démographie galopante et sans encadrement scolaire de la jeunesse dont le rêve le plus obsédant est de visiter ou de débarquer au centre urbain le plus rapproché de la carrière ne peut que présager une éventuelle catastrophe imprévisible.

Si une telle catégorie croissante ne trouve aucune occasion d'insertion sociale convenable, elle se fait facilement approcher par les spécialistes de la criminalité ou les faux prometteurs d'un bonheur chimérique futur. Une chance peut-être où l'on voit naître de nouvelles professions inattendues et imprévues au niveau du pouvoir politique : une association des motards, des chauffeurs, des commissionnaires, des anciens de ... Le rôle de l'état devient alors celui de l'encadrement de ces différentes corporations qu'il ne prend même pas soin de protéger parce qu'impuissant et incapable de proposer ou donner une solution de rechange. Les criminels envoyés en prisons sont réutilisés pour spolier la population, voler, violer en toute impunité parce qu'étant déjà détenus dans une prison... Cette traite touche ainsi, non seulement les populations vulnérables, mais aussi les personnes nanties, mais incapables d'obtenir la protection d'un Etat démissionnaire et insuffisamment préparé pour faire face à cette nouvelle apparence de la traite négrière savamment ou incidemment orchestrée à la faveur des manipulations politiques ourdies dans le sens de protéger l'organisation économique qui a pris comme nom la "mondialisation".

Bibliographie:-

1. KENNES Erik, Le secteur minier au Congo : Déconnexion et descente aux enfers, in : Reyntjens F., Marysse S., L'Afrique des grands lacs, le Harmattan, 2000, p. 311.
2. MURHEGA Jean, Le développement du sous-développement en Afrique, in CONGO AFRIQUE numéro 565, Mai 2022, pp 607-611
3. AMBASSADE DE FRANCE EN RD Congo, L'exploitation minière en RDC, Service Economique, 2019.
4. NGOY MUSHILA Raphael, Ingénieur et Mandataire en Mines, LA GECAMINES YUMA, un nain minier et une sangsue nationale, Septembre 2019.
5. FRIENDS OF THE EARTH, Reconstruction efforts and governance of natural resources in the DRC., in: DRC's natural treasures : Source of conflict or key to development ?, recueil de textes de conférence, Bruxelles, 24 novembre 2005.
6. ASSEMBLEE NATIONALE (de la République Démocratique du Congo). Rapport de la Commission Economique, 2005.
7. REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO. Gécamines. Programme de restructuration. Volet social. Rapport intermédiaire. Doc. Inédit., Lubumbashi 08/10/2002.
8. BANQUE MONDIALE, Transitional support strategy paper, rapport n° 27751, janvier 2004.
9. <http://www.inshuti.org/miniere.htm>
10. Rush and ruin.; http://www.wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2005/12/28/000090341_20051228104558/Rendered/INDEX/34558.txt
11. KAYAMBA BADIYE Médard, Eloge de l'Histoire, Editions culturelles, Likasi, DRC, 2015.

References:-

Les colonisateurs ont offert « un véritable vivier aux stratagèmes » des étrangers qui s'en serviraient des années plus tard, pour prendre le contrôle des rouages économiques et politiques, voire sécuritaires du continent africain.